



Le marché de la santé en Syrie

05 février 2008

© MINEFE – DGTPE

Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001

Cadre général

Le système public est saturé. Les médicaments et équipements onéreux ne peuvent être distribués à grande échelle : par exemple les prothèses sont le plus souvent fournies par le patient lui-même.

La population syrienne est très jeune : plus de 50% des Syriens ont moins de 20 ans.

Un accès aux soins en principe gratuit

Le système de santé repose en Syrie sur le principe du libre accès et de la gratuité des soins dans les hôpitaux publics. Dans les hôpitaux universitaires, généralement mieux équipés, les patients peuvent choisir entre un service gratuit ou payant (de meilleure qualité). En médecine de ville, le prix des consultations (10 USD en moyenne) reste très élevé rapporté au revenu mensuel moyen d'un salarié (150 à 200 USD). Par ailleurs, les pouvoirs publics ont autorisé l'exercice de la médecine libérale tant au niveau des médecins que des cliniques privées.

L'adhésion au régime social d'assurance est obligatoire pour les employeurs et les salariés du secteur public. Les cotisations sont proportionnelles au salaire : la part de l'employeur (14 % du montant du salaire) est directement versée par celui-ci à l'Établissement Public des Assurances sociales ; la part salariale (7 %) est prélevée à la source. Les risques couverts par ce régime s'étendent aux accidents et aux maladies professionnelles, à l'assurance vieillesse (les assurés peuvent faire valoir leur droit à la retraite à 60 ans) et aux décès.

Le secteur de la santé figure parmi les priorités du gouvernement syrien. A ce titre, il bénéficie de financements tant nationaux qu'internationaux. La réforme du régime des assurances a favorisé la création de nombreuses sociétés privées d'assurance.

Infrastructures hospitalières

Un secteur public en mutation et un secteur privé qui se développe

Le secteur public

Les hôpitaux publics assurent les trois quarts des capacités d'accueil. L'équipement de ces établissements se poursuit : le nombre de lits a augmenté de 30 % au cours des cinq dernières années.

Trois ministères assurent la tutelle des établissements hospitaliers : le Ministère de la Santé, le Ministère de l'Enseignement Supérieur dont dépendent les CHU (10 hôpitaux) et le Ministère de la Défense (7 hôpitaux et plusieurs dizaines de cliniques). Le Ministère de la santé gère également 800 dispensaires répartis essentiellement en milieu rural.

Le taux d'occupation moyen des hôpitaux publics dépasse 80 %; taux très élevé qui a conduit les autorités à lancer, depuis 1998, un programme ambitieux d'investissement.

Progression des capacités hospitalières

		2006
Hôpitaux publics	nombre	110
	lits	20296
Cliniques privées	nombre	353
	lits	7147
Total	nombre	463
	lits	27443
	nombre d'hab. par lit	682

Bureau Central des Statistiques - 2007

Le secteur privé

En 2003, le secteur privé comptait 364 cliniques, pour la plupart des établissements de petite taille (10 à 20 lits en moyenne). Une vingtaine d'entre elles, implantées dans les grands centres urbains, Alep et Damas notamment, disposent d'une capacité dépassant une centaine de lits. Elles sont en fait assimilables à des polycliniques et assurent les services d'urgence et l'ensemble des interventions chirurgicales classiques ; certaines à Damas ont ouvert un service de chirurgie de pointe (cardiologie).

Le nombre des cliniques relevant du secteur privé, continue de croître (20 créations par an environ) en raison de la saturation des hôpitaux publics. Toutefois, ces établissements restent fréquentés par une petite partie de la population, compte tenu de la tarification qui y est appliquée (sans possibilité de remboursement).

Le corps médical

Une expatriation importante des médecins

Les médecins

Selon les statistiques du Ministère de la Santé, en 2006, la Syrie comptait 27 636 médecins et 13 766 dentistes. Les spécialités les plus représentées sont la chirurgie et la gynécologie. Selon le Bureau Central des Statistiques, la Syrie compte 1 médecin pour 677 habitants, soit un ratio comparable à celui des pays limitrophes.

Plus de 20 000 médecins syriens exerceraient ou poursuivraient leurs études à l'étranger, principalement dans les pays du Golfe, en Europe et aux Etats-Unis.

La formation médicale est dispensée dans les facultés de médecine d'Alep, Damas et Lattaquié, et dans les universités privées qui ont lancé leurs formations en 2001. Les études, assurées en langue arabe uniquement, s'étalent sur six années qui peuvent être complétées par quatre années de spécialisation effectuées dans les hôpitaux universitaires. Près de la moitié des médecins syriens ont suivi une partie de leur formation à l'étranger souvent en France mais également en Allemagne, en Grande Bretagne, en Russie et aux Etats-Unis.

Les infirmières

Le pays compte 30 000 infirmières. Celles-ci sont formées en deux ans dans cinq écoles dépendant du Ministère de la Santé (Alep, Damas, Lattaquié) et du Ministère de la Défense (Alep, Damas).

Le marché pharmaceutique

Une ouverture récente

Jusqu'en 1987, la Syrie importait pour 240 M USD de produits pharmaceutiques par an. Le pays a souffert pendant les années 80 d'une grave pénurie de médicaments.

Longtemps considéré comme stratégique, le secteur de la pharmacie s'est d'abord développé dans le cadre du secteur public. Ce n'est qu'à partir de 1991 (avec l'entrée en vigueur du Code des investissements) que cette activité s'est réellement ouverte aux capitaux privés. Le marché pharmaceutique (300 M USD environ) reste cependant largement contrôlé par l'Etat : il existe un monopole d'importation et les prix sont administrés.

Officiellement, la consommation de médicaments des ménages syriens est de 10 USD par an. Cette moyenne est faible par rapport à celle de la région (100 USD au Liban, par exemple). A noter que l'industrie locale fabrique des médicaments bon marché, aux prix adaptés au pouvoir d'achat local.

Le secteur public est représenté par deux laboratoires : DIMAS (tutelle du Ministère de la Défense) et THAMECO (tutelle du Ministère de l'Industrie) qui bénéficient d'un monopole pour la fabrication de sérums et de certains antibiotiques.

La production nationale couvre désormais 86 % des besoins du marché en volume. Plus de 3.000 formules pharmaceutiques sont fabriquées localement.

On recense 50 entreprises pharmaceutiques dans le pays, chiffre qui inclut des PME de très petite taille. Le Ministère de la Santé applique depuis 2002 des règles strictes vis à vis des laboratoires existants, qui doivent être certifiés ISO 9000 et 14000 ce qui l'a conduit à ordonner la fermeture de certains de ces établissements qui n'étaient pas aux normes. La certification GMP (*Good Manufacturing Process*, mise en place avec la contribution de l'OMS) est également devenue obligatoire.

Avec 86% de couverture du marché pharmaceutique, la Syrie se situe au 2ème rang parmi les pays arabes en matière d'autosuffisance (derrière l'Egypte, qui couvre 90% de ses besoins nationaux).

Il existe plus de 8.000 pharmacies en Syrie, dont la moitié est localisée à Damas et Alep. La majorité des produits vendus en pharmacie le sont sans prescription médicale. Il est en effet fréquent que, pour des raisons de coût, les patients s'adressent d'abord au pharmacien avant d'envisager de consulter un médecin. Par ailleurs, la pratique de la substitution d'une formule prescrite par un autre médicament est courante dans les officines, bien qu'interdite, et elle profite le plus souvent aux laboratoires locaux.

Les dix plus importants laboratoires privés assurent l'essentiel de la production. Le secteur privé couvre de fait la majorité des besoins de la Syrie via la fabrication sous licence :

Le secteur privé a, dans un premier temps, largement développé sa production en exploitant des licences étrangères. Une trentaine de groupes pharmaceutiques ont d'ailleurs passé des accords de fabrication avec la Syrie : les principaux laboratoires français sont présents (Sanofi-Aventis, Ethypharm, Synthélabo, Pierre Fabre Médicaments, Innothera et Servier) mais également tous nos concurrents européens et américains. Les laboratoires syriens s'orientent désormais vers la fabrication de génériques, davantage générateurs de profits, qui représentent désormais leur activité principale.

Le commerce extérieur

Les laboratoires syriens exportent de plus en plus. En 2002, le Ministère de la Santé a recensé 32 laboratoires exportateurs. Les pays arabes sont les principaux clients.

Un marché très concurrentiel

Le Ministère de la santé impose des règles de qualité strictes pour les importations de matériels médicaux et de matières premières pour les industries pharmaceutiques et cosmétiques. Les licences d'importation ne sont délivrées qu'après présentation du certificat de vente libre (*free sale certificate*). Cette mesure, qui n'était appliquée qu'aux achats du secteur public, se généralise aux importations du secteur privé. Dans le cadre des appels d'offres publics, le certificat CE est devenu également nécessaire, à défaut d'être obligatoire. Souvent, le comité de sélection précise que le fournisseur doit être une société de l'Union Européenne, Amérique du Nord ou du Japon. Ces démarches ont été accueillies favorablement par les agents des sociétés européennes.

En l'absence d'une industrie locale de matériels médicaux, le pays doit importer la quasi-totalité de ses besoins, estimés à plus de 500 M EUR par an.

Toutes les importations relatives à l'industrie pharmaceutique (médicaments ou matières premières) doivent obligatoirement obtenir l'aval de l'Organisme Général pour le Commerce Extérieur (GFTO). Cet organisme dépend du Ministère de l'Economie et du Commerce et Extérieur, et perçoit une commission de 3% sur toutes les importations.

L'importation des médicaments fabriqués localement est interdite. Les produits libres à l'importation sont les médicaments contre le cancer, l'insuline, ainsi que certains vaccins et médicaments pour le traitement des maladies épidémiques. Le volume des importations s'élève à 25 M USD par an. Le lait et les aliments infantiles, considérés comme des médicaments, sont également libres à l'importation (environ 20 M USD en 2006).

L'industrie pharmaceutique syrienne demeure très largement dépendante de ses approvisionnements de l'étranger pour les matières premières. La Syrie importe en effet chaque année pour plus de 200 M USD de matières premières pharmaceutiques, dont 25 M USD pour les seuls antibiotiques. La Chine et l'Inde sont devenues les premiers fournisseurs de la Syrie.

Approche du marché

Contacts utiles :

Ministère de la Santé :
<http://www.moh.gov.sy/>

Salon du secteur : Syrian Medicare, à Damas en juin de chaque année
www.syrianmedicare.com

Le choix d'un agent reste à ce jour la meilleure méthode pour approcher le marché syrien. Cet agent doit assurer un service après-vente efficace, ce à quoi les Syriens sont très sensibles.

La ME de Damas peut réaliser pour vous une sélection de contacts personnalisée avec identification des opérateurs locaux correspondants à vos besoins spécifiques.

Elle peut aussi vous aider à entrer en négociation avec les contacts ad hoc grâce à des prestations sur mesure :

- **TEST SUR L'OFFRE** : après sélection des prospects, la ME leur présente votre offre commerciale et réalise une synthèse des réactions générées pour vérifier l'adéquation de votre produit au marché et le potentiel décelé.
- **MISSION DE PROSPECTION** : la ME organise votre programme de rendez-vous sur place et vous fournit toutes les informations nécessaires à la bonne préparation de vos entretiens.

La ME de Damas édite une **Lettre de Syrie**, synthèse mensuelle d'information sur la situation économique, financière et commerciale – principaux appels d'offres (11 n°/an- 77€HT)

Site de la Mission Economique
www.missioneco.org/syrie

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique de DAMAS (adresser les demandes à damas@missioneco.org).

Clause de non-responsabilité

La ME s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.



Auteur :

Mission Économique
Adresse : Rawda - Rue Zouheir Bin Abi Soulma
BP 2629
DAMAS
SYRIE
Rédigée par : Waël KAADAN
Revue par : Philippe GALLI

Version originelle du 29 janvier 2008